Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
021-242100410-20261123-MAR_20260286-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/11/2026
Publication : 23/11/2026

DIJON METROPOLE

Nous, Présidente de Dijon Métropole,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu la délibération du conseil métropolitain en date du 09 novembre 2026 autorisant la Présidente à créer des régies métropolitaines en application des articles L.2122-22 alinéa 7 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de la Présidente en date du 09 novembre 2026 déléguant une partie de ses fonctions ou de sa signature aux Vice-Présidents ;

Vu l'arrêté en date du 10 mai 2021 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des produits liés au fonctionnement du Cimetière Intercommunal ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17 novembre 2026.

L'administrateur des finances publiques adjoint
Sébastien PERRIN

ARRETONS

ARTICLE 1 : Nature de la modification
A compter du 1er décembre 2026, l'arrêté de création de la régie de recettes pour l'encaissement des produits liés au fonctionnement du Cimetières Intercommunal est modifié comme suit :
« ARTICLE 8 :
Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 25 000 €. »

ARTICLE 2 : Périmètre de la modification
Tous les autres articles restent inchangés.

ARTICLE 3 : Exécution réciproque
La Présidente et le Responsable du Service de Gestion Comptable de Dijon Métropole sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Dijon,

La Présidente,

Le 20 novembre 2026
Nathalie KOENDERS
Présidente de Dijon métropole

N. Koenders

Nathalie KOENDERS